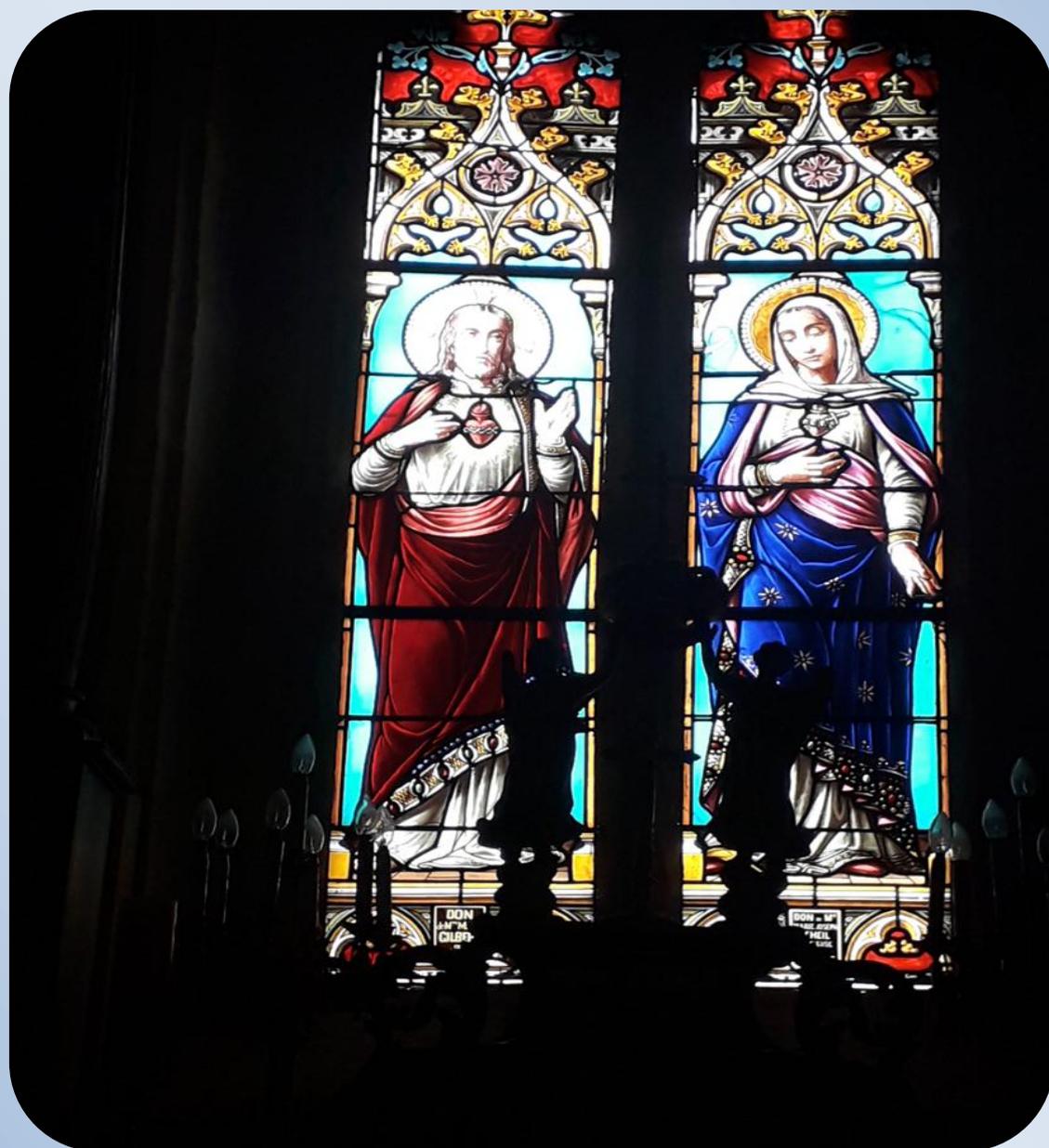


MERLINES MAG



NUMÉRO 12

Merlinoises, Merlinois,

La nouvelle municipalité s'est mise en place le 25 mai 2020 dans un contexte très particulier. Avec une crise sanitaire sans précédent et deux confinements successifs, il nous a fallu faire face et gérer de nombreuses difficultés auxquelles personne n'était préparé.



Notre commune, épargnée lors de la première vague de la Covid 19, a été plus durement touchée par la deuxième vague de l'automne 2020.

Une crise économique liée aux différents confinements est venue s'ajouter à la situation sanitaire préoccupante, sur notre territoire comme partout en France.

Haute-Corrèze Communauté a su réagir en débloquent immédiatement, avec l'aide des communes membres (dont la nôtre), des sommes importantes pour venir en aide aux commerçants et aux petites entreprises locales.

S'il a fallu, dans l'urgence, parer au plus pressé et appliquer au mieux le protocole sanitaire nous permettant de faire fonctionner notre école, il a fallu dans le même temps poursuivre les projets en cours et penser à l'avenir. Les réunions de travail dont l'organisation fut complexe, ont eu lieu malgré tout.

Cette année encore, nous poursuivons nos travaux de voirie et mettrons aux normes handicapé notre bâtiment de la poste qui a bien besoin du soutien de toute la population pour continuer à exister.

Nous avons déjà rénové notre église de Merlines-bourg, et allons enfin pouvoir avancer sur le dossier « habitat » avec notre partenaire Corrèze Habitat.

Notre Maison de Santé fonctionne très bien, elle est même régulièrement citée en exemple et sert de modèle au-delà des portes du département, mais il faut penser à développer et à diversifier encore son activité.

Autre excellente nouvelle pour notre territoire : la naissance de la société MERLINES MAROQUINERIE . Le site de l'ex-usine « XL Literie » vient en effet d'être repris par le groupe TOLOMEÏ (pour le compte du groupe VUITTON). Le recrutement des douze premiers salariés a débuté le 01^{er} décembre 2020. Ce nombre de recrutements devrait rapidement augmenter et la nouvelle entreprise occupera prochainement la totalité des 2 500m² du site, employant 60 salariés au total.

J'espère que cette année 2021 vous trouvera toutes et tous en bonne santé. L'arrivée d'un vaccin qui nous protégera de la Covid 19 nous laisse entrevoir des jours meilleurs.

Pour finir, j'aurai une pensée pour toutes celles et tous ceux qui nous ont malheureusement quitté en 2020. Je saluerai aussi les nouveaux habitants, nombreux cette année, qui ont fait le choix de s'installer sur notre commune et de travailler sur notre territoire.

Meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2021 !

P.Montigny



Nouvelle municipalité

La nouvelle municipalité élue le 15 Mars 2020 n'a pu s'installer que le 25 Mai 2020, en raison de la crise sanitaire.

Voici sa composition :

Pascal MONTIGNY	Maire
Maurice REBEIX	1 ^{er} adjoint
Francis DA COSTA	2 ^{ème} adjoint
Corinne MONTEIL	3 ^{ème} adjoint
Jean-Noël ROCHE	4 ^{ème} adjoint
Jean-Louis BANETTE	conseiller municipal
Violette BESNARD	conseillère municipale
Claudine CORRIGET	conseillère municipale
Cyril FAURE	conseiller municipal
Stéphane GODFROY	conseiller municipal
Michel LACHAUD	conseiller municipal
Philippe LEMAIRE	conseiller municipal
Sandra LOURADOUR	conseillère municipale
Thomas PAMPOULY	conseiller municipal
Joseph STASZCZYK	conseiller municipal



Les commissions suivantes ont été mises en place :

commissions	composition
Finances et budget	Tous
Travaux et sécurité Voirie, bâtiments	J-L. Banette, C. Corriget, F. Da Costa, C. Faure, S. Godfroy, M. Lachaud, C. Monteil, T. Pampouly, M. Rebeix, J-N Roche, J. Staszczyk
Santé, action sociale	V. Besnard, C. Corriget, P. Lemaire, S. Louradour, M. Rebeix
Appels d'offres	Titulaires : J-L. Banette, C. Faure, T. Pampouly Suppléants : F. Da Costa, M. Lachaud, P. Lemaire
Fêtes et sports Vie associative	J-L. Banette, V. Besnard, S. Godfroy, M. Lachaud, P. Lemaire, S. Louradour, C. Monteil, J-N. Roche, J.



	Staszczyk
Communication, information	J-L Banette, C. Corriget, P. Lemaire, C. Monteil, J. Staszczyk
Environnement, cadre de vie	Tous
Ecole	Titulaires : V. Besnard, C. Monteil Suppléants : C. Corriget, S. Louradour, M. Rebeix
Culture, patrimoine	V. Besnard, M. Lachaud, P. Lemaire
Correspondant défense	Titulaire : J-N Roche Suppléant : M. Lachaud
Haute-Corrèze-Communauté	Titulaire : P. Montigny Suppléant : M. Rebeix

Les délégués du conseil municipal sont les suivants :

Conseil d'administration du collège	Titulaire : S. Louradour Suppléante : C. Corriget
Syndicat de la Diège	Titulaires : P.Montigny , M,Rebeix Suppléants : J.N Roche, Joseph Staszczyk
P.N.R	M. Lachaud

Les représentations extérieures :

Conseil d'administration de l'EHPAD	P. Montigny
Instance de coordination à l'autonomie	M. Lachaud, P. Lemaire, M. Rebeix

Les élus merlinois



Composition du bureau communautaire

Haute-Corrèze Communauté



Mandat 2020-2026

Pierre Chevalier réélu, une équipe de 14 vice-présidents

Lors du conseil communautaire du 16 juillet dernier, les 102 conseillers communautaires se sont réunis et ont réélu Pierre Chevalier à la tête de Haute-Corrèze Communauté pour un deuxième mandat. Le même soir, 14 élus ont été désignés vice-présidents.



Quatre piliers porteront les actions communautaires.

Attirer et accueillir de nouvelles populations permettra de remplacer les 3 000 départs à la retraite des dix prochaines années.

Préserver et valoriser le paradis environnemental dans lequel nous vivons et le mettre en valeur par tous les moyens.

Développer et ancrer : il s'agit d'accompagner nos entreprises, les

porteurs de projet, de développer l'emploi et l'économie touristique pour ancrer les habitants et les touristes.

Innover et interagir : il est important de coller à l'ère du temps et de véhiculer une image moderne auprès de nos habitants avec lesquels nous interagissons régulièrement pour répondre à leurs besoins, à leurs attentes et rendre des comptes.

Les délégations des vice-présidents

- **Christophe Arfeuillère** : développement économique
- **Philippe Brugère** : économie touristique, accueil et attractivité
- **Philippe Roche** : finances et évaluation des politiques publiques
- **Alain Fonfrede** : déchets ménagers et assimilés
- **Eric Ziolo** : projet de territoire et projet d'administration
- **Dominique Miermont** : culture et médiathèque
- **Jean-Marc Michelon** : proximité et relation aux communes
- **Jean-Pierre Guitard** : urbanisme et services techniques
- **Serge Guillaume** : énergies renouvelables et transition écologique
- **Jean-François Michon** : eau et milieux naturels
- **Aurélie Gibouret-Lambert** : enfance, jeunesse et parentalité
- **Michel Pesteil** : sports loisirs
- **Pascal Montigny** : santé et solidarités
- **Gilles Magrit** : habitat

Des aides pour les entreprises

Pendant la crise sanitaire 2020, Haute-Corrèze Communauté a mis en place un Dispositif d'Aide à la Reprise Économique appelé DARE. Créé pour soutenir les très petites entreprises (TPE) du territoire, il a été alimenté par les fonds propres de l'intercommunalité et un fonds de solidarité avec les acteurs locaux pour un total de 278 000 € d'aides versées.

25 250 € par des communes membres : Bellechassagne, Bugeat, Laroche près Feyt, Merlines, Mestes, Pérols sur Vézère, Peyrelevade, St Etienne la Geneste, St Germain Lavolps, St Pardoux le Vieux, St Rémy, St Setiers, Sornac, Soursac

25 000 € par des partenaires privés (Leclerc et EDF)

13 250 € du département de la Creuse

214 400 € d'autofinancement de Haute-Corrèze Communauté

Pour connaître les aides disponibles, rendez-vous sur hautecorrezecommunaute.fr



Atelier de maroquinerie d'excellence à Monestier-Merlines

Le Groupe LE TANNEUR & Cie, repris par le Groupe TOLOMEI depuis 2017 et déjà présent sur deux sites de production à Bort-Les-Orgues, s'installe à Monestier-Merlines. À fin 2021, plusieurs dizaines d'emplois seront créés sur ce site et sur le site bortois.



Implanté dans 4 régions de France, et défenseur du Made in France pour le luxe français, le groupe a choisi de poursuivre son développement en Corrèze.

Le Groupe a contacté la direction du développement économique et marketing territorial (DEMT) dès 2019 afin d'envisager une solution de développement sur la Haute-Corrèze.

L'atelier industriel de Monestier-Merlines, propriété de HCC, s'est avéré être le lieu adéquat pour le développement du groupe. Haute-Corrèze Communauté est intervenue pour faciliter l'installation de cette nouvelle activité et accompagner l'entreprise sur plusieurs axes (administratif, financement, etc.).

Les grands projets pour 2021



Étude marketing et attractivité territoriale

Après une 1^{ère} campagne à destination des touristes cet été, et une 2^{ème} visant à faire connaître les atouts de la vie en Corrèze aux Franciliens et Lillois, 2021 verra le lancement d'une étude sur l'identité et l'image du territoire. L'objectif : développer un sentiment d'appartenance et de fierté pour accroître l'attractivité de la Haute-Corrèze. Ce sera la première étape d'une série d'actions qui auront pour objectifs de faire venir 3 000 nouveaux actifs d'ici dix ans, afin de pallier les départs en retraite prévus sur cette période.

Plan climat air énergie territorial (PCAET)

Le PCAET est la déclinaison locale des engagements pris pour le climat au niveau international ou national. Sur la base d'un diagnostic, Haute-Corrèze Communauté doit déterminer, avec l'ensemble des acteurs locaux, les moyens d'actions permettant d'atténuer ses impacts et de s'adapter aux changements globaux à venir. Cette démarche aboutira à l'élaboration d'un programme d'actions planifiées et chiffrées à mettre en œuvre sur une période de 6 ans.



Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Le PLUi entre dans sa dernière ligne droite. En début d'année 2021, une dernière phase de concertation sera organisée avec 16 permanences publiques organisées sur le territoire. Le projet devrait être finalisé avant l'été 2021. Son approbation est prévue pour décembre 2021, et son opposabilité début d'année 2022. À partir de là, le document deviendra le document unique d'instruction des demandes d'urbanisme pour les 71 communes du territoire.

Label économie circulaire et projet zéro déchet

Depuis 2017, Haute-Corrèze Communauté s'est engagée dans une politique de réduction des déchets. Afin de valoriser ses actions et s'inscrire dans une démarche durable et ambitieuse Haute-Corrèze Communauté s'engage maintenant pour l'obtention d'un label "économie circulaire". La démarche consiste à mettre en valeur toutes les actions du territoire ayant pour objectif de produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets.



Schéma directeur d'alimentation en eau potable (SDAEP)

Le SDAEP permettra la cartographie de tout le réseau d'eau potable, du prélèvement dans le milieu naturel jusqu'au branchement de l'abonné. À terme, cet état des lieux devra permettre de concilier tous les usages de l'eau, d'optimiser la distribution à l'échelle du territoire et de programmer des travaux d'amélioration des 2 200 kms du réseau (notamment en réduisant les fuites). L'étude démarrera en janvier 2021 pour une durée de trois ans.



Voirie 2020

ROUTE DES ROUCHAUDS : (VC3)

Cette année 2020, la route des Rouchauds a été réalisée comme prévu.

Pour rappel, en 2019, le Syndicat de la Diège y avait refait les réseaux d'eau et d'assainissement. La commune avait, pour sa part, pris à sa charge le renouvellement du réseau d'eaux pluviales.

Le travail concernant cette route a été finalisé

par la réalisation des enrobés au mois de Septembre 2020.

Coût des travaux :

➤ 34 984€

Subvention de l'état (DETR) : 40% soit 13 994€

Aide du Conseil Départemental : 10 000€



Mardi 04 Août : réunion préparatoire à la Voirie des Rouchauds

Les élus avec Mme Goyard (Syndicat de la Diège) et Mr Crouzette (entreprise EUROVIA).

ROUTE D'ACCES A LA DECHETTERIE :

HCC ayant réalisé la réfection de la voirie à l'intérieur de la déchetterie, nous avons souhaité effectuer les enrobés du chemin qui permet d'y accéder et qui se situe avant le portail, côté Vialconstant.

Ce chemin est pour partie propriété d'Eygurande et pour l'autre propriété de Merlines. Les deux communes ont donc participé financièrement à cette réalisation.

Coût total des travaux à la charge de Merlines :

➤ 5 343,81€

MARQUAGES AU SOL :

Les marquages au sol (stop, cédez le passage, passages piétons, arrêt de bus) ont en partie été réalisés au mois d'Octobre 2020 par l'entreprise PSMS19 basée à Egletons.



Stop route de l'Eglise



Coût total des travaux :

➤ 2 214,90€

D'autres marquages seront effectués au cours de l'année 2021, consécutifs aux travaux que doit exécuter le Conseil Départemental sur la RD 1089.

Montant prévu :

➤ 1 031,25€

Fleurissement de la commune

Au début du mois de Juin, la nouvelle municipalité a profité d'un samedi ensoleillé pour planter les fleurs qui ont agrémenté notre village pendant la période estivale.

Les restrictions en eau, imposées lors des sécheresses des années précédentes, nous ont conduit à faire le choix de limiter le fleurissement communal qui avait été mis en place au cours du dernier mandat.

Le budget consacré a été de :

➤ 466€

Rampe handicapé du bâtiment de la poste

Les travaux prévus de mise aux normes handicapé ont été réalisés sur le bâtiment de la poste au cours du mois de décembre.



Le mur de la rampe en travaux sous la neige

Eglise de Merlines

D'importants travaux de rénovation ont été réalisés à l'église de Merlines cet automne.

Le circuit électrique obsolète depuis très longtemps a été totalement refait.

Un nouveau système de chauffage a été installé : il s'agit d'un chauffage électrique intégré dans les luminaires.

Désormais, électricité et chauffage répondent aux normes de sécurité.

Coût total des travaux :

- 18 655€
- Subvention du département : 60% soit 11 193€

Réalisation des travaux par l'entreprise : D. DRAGO

Par ailleurs, suite à la convention que nous avons signée en 2018 avec la Fondation du Patrimoine pour la réfection du Pont Romain (réalisée avec 100% de subventions !), il restait à la commune un reliquat de dons de 1 700€. Nous avons décidé de monter un nouveau dossier afin de ne pas perdre cette somme. Il nous a semblé opportun de l'affecter à l'église, bâtiment patrimonial.

Les vitraux étant très abîmés, nous avons fait appel à un maître verrier qui nous a chiffré les travaux à effectuer.

Coût des travaux :

- 11 151€ (exonérés de TVA)
- Subvention du département : 60% : 6 690€

Artisan retenu : Mr Jean-Marie BASSET (Laguenne)

Le travail à réaliser sur les vitraux a entraîné l'intervention d'un ébéniste spécialisé qui a dû démonter le tabernacle. Celui-ci nécessitant également des travaux de consolidation et d'entretien, nous en avons profité pour les faire réaliser.



Coût des travaux :

- 1 510€ (exonérés de TVA)
- Subvention du département : 60% : 906€

Artisan retenu : Guillaume PEYRESAUBES (ébéniste spécialisé de Salon la Tour)

Une nouvelle convention a été signée le Samedi 12

Septembre

2020 entre la

commune de Merlines représentée par le Maire P.

MONTIGNY et la Fondation du Patrimoine représentée par Messieurs FLEURY et BOURLIATAUD.

Etaient présents le jour de la signature, Mme PADILLA-RATELADE, conseillère départementale, Mr Alain LANLY, maire de Saint-Etienne-aux-Clos, Mr Pierre CHEVALIER, Président de Haute-

Corrèze-Communauté, les élus merlinois ainsi que quelques personnes intéressées par le projet.



Nous bénéficierons par conséquent, en sus des subventions du Conseil Départemental, du versement du reliquat de la Fondation du Patrimoine d'un montant de 1 700€ ainsi que des dons des particuliers.

Le reste à charge pour la commune sera donc très restreint.

La Poste menacée

Le 03 Novembre 2020, nous avons reçu deux représentants de la Poste, venus nous annoncer une diminution de deux heures de l'amplitude d'ouverture hebdomadaire de notre bureau

C'est ainsi qu'à partir du 1^{er} Juin 2021, notre bureau n'ouvrirait plus ses portes que vingt heures par semaine, au lieu des vingt-deux heures actuelles.

Cette baisse du volume horaire s'explique par un taux de fréquentation qui s'est réduit de 7 % depuis 2018.

Il ne reste plus aujourd'hui que six « vrais bureaux de poste » en Haute-Corrèze : deux à Ussel, un à Meymac, un à Bort, un à Neuvic et ... un à Merlines.

Nos interlocuteurs nous ont fortement poussés à accepter un partenariat avec la Poste, c'est à dire à transformer notre poste en Agence Postale Communale (fonctionnant avec du personnel communal), ou en Poste Relai Commerçant.

Nos protestations sont restées vaines. Le départ du dernier bureau de

poste de notre territoire du Pays d'Eygurande signifie pourtant qu'il faudra, pour ses habitants, effectuer 20 kilomètres pour retrouver ce service.

Aujourd'hui encore, la Poste tient une place importante au sein de notre village, idéalement située au cœur de celui-ci.

Il est de la responsabilité de chacun d'entre nous de repousser le plus loin possible cette issue malheureusement inéluctable.

Il est de notre devoir de vous encourager à utiliser les services qu'elle vous propose, si vous souhaitez ne pas voir disparaître notre bureau dans un proche avenir.

Déchetterie

Nouveaux horaires de la déchetterie :

Du lundi au samedi la déchetterie est ouverte de :

- 9h à 12 heures
- 14h à 18 heures

Le jeudi fermeture au public pour assurer la rotation des bennes.



Ecole primaire

L'année scolaire 2020-2021 a débuté avec un effectif total de 136 enfants sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal d'Eygurande-Merlines.

73 enfants sont scolarisés à l'école de Merlines et 63 le sont à l'école d'Eygurande,

L'organisation pédagogique est la suivante :

Cycle 1				Cycle 3	
P.S	M.S	M.S	G.S	C.M.1	C.M.2
20	4	14	10	12	13
Nathalie FERLANDA		Sylvie BACHELLERIE Amandine PIVERT		Aline JULLIEN	

Le personnel communal intervenant à l'école ainsi qu'à la cantine du collège est composé de :

- Céline BALLET
- Leslie CONTENSOUZAS
- Nathalie PLANEIX
- Florence WILLOCCQ

Mme Nathalie TROUBADY intervient également à l'école en tant qu'Assistante de Vie Scolaire rémunérée par l'Education Nationale.



Bâtiment de l'école

La garderie fonctionne tous les jours à partir de 07H30 le matin et jusqu'à 18H30 les soirs. Les tarifs sont inchangés : les parents doivent s'acquitter d'un euro par enfant à chaque fois qu'ils utilisent ce service.



Actions contre le Coronavirus

Au mois de Mai 2020, les nouveaux élus se sont mis à la disposition des Merlinois pendant plusieurs jours, en distribuant les masques « grand public » offerts à chacun par la commune.

L'association « familles rurales » s'est mobilisée aux côtés des élus en fabriquant des masques qui ont été distribués aux plus jeunes. Un grand merci à cette association qui a su mettre ses talents au service de la collectivité.

Par ailleurs les élus ont contacté les personnes âgées isolées afin de leur proposer leur aide en cette période difficile.



Distribution des masques "grand public"

Visite de Mr le Sous-Préfet

Mardi 11 Août, nous avons reçu Mr Yann Le Brun, sous-préfet d'Ussel, à la mairie de Merlines. Récemment nommé sur la circonscription de Haute-Corrèze, celui-ci a souhaité rencontrer tous les maires afin de s'enquérir des différents projets en cours et futurs.

Au cours de notre échange, nous avons fait le point sur les différents dossiers concernant la commune et sur lesquels Mr le Sous-Préfet portera une attention particulière.

Il est essentiel pour nos communes rurales de s'appuyer sur le soutien financier de l'état (DETR), mais également de bénéficier de l'accompagnement permanent de ses services dans nombre de dossiers.



Mardi 11 août: réunion avec Mr le Sous Préfet en présence des élus

Aire du Chavanon

Le 10 Juillet, en présence de nombreux élus locaux, une tablette tactile d'information touristique sur la Haute-Corrèze a été inaugurée à l'Aire du Chavanon.

Il s'agit d'un équipement numérique innovant. Grâce à cette tablette, l'ensemble de notre territoire se dévoile en 3D avec toutes ses animations, ses patrimoines culturels et naturels, ses activités de sport nature, ses hébergements, marchés ou restaurants, la météo du jour,.. Si vous ne l'avez déjà fait, nous vous invitons à aller découvrir ce bel outil.



Radar pédagogique

Alertés par de nombreux habitants sur les vitesses excessives observées avenue de Savennes et route de Vialconstant en particulier, nous avons profité, à titre gracieux, de l'installation d'un radar pédagogique prêté par la Direction Départementale du Territoire.

Celui-ci présente l'avantage d'enregistrer les vitesses réelles avant d'envisager la mise en place de mesures adaptées pour assurer la sécurité de tous.



Nous avons pu constater le passage de plus de 18 000 véhicules sur un laps de temps de 6 semaines. Seule une infime partie des automobilistes était en infraction. La vitesse moyenne relevée est de 48km/h,

Les résultats sont consultables en mairie pour les personnes intéressées.

Photo du radar pédagogique

Site de la gare

Suite à de nombreuses incivilités, nous avons été contraints de condamner l'accès au chemin qui reliait le terrain de pétanque à la route de Monestier.

Le terrain traversé par ce chemin servait depuis trop longtemps déjà de décharge sauvage. Il n'était plus tolérable de constater l'amoncellement de tous types de débris et de gravats. Le site devenait dangereux de par ces dépôts (risques d'incendie, attrait pour les rongeurs,...).

Il a été décidé en conseil municipal, à l'unanimité, d'en empêcher l'accès à l'aide de rochers d'un côté et d'une barrière de l'autre. Seuls les services de secours et les services municipaux ont désormais le droit d'y circuler.



Maisons à vendre ou à louer

Les propriétaires de maisons à vendre ou à louer sont invités à fournir l'annonce ou l'information à la Mairie qui est souvent sollicitée à ce sujet.



Noël des aînés

Cette année, la crise sanitaire que nous traversons nous a obligés à modifier le déroulement habituel du Noël que nous proposons à nos aînés.



Il nous a été impossible d'organiser le repas dansant tel qu'il avait lieu les années précédentes, dans une ambiance de convivialité.



Préparation des colis

Nous avons donc offert un colis à chaque personne âgée de plus de 67 ans. Ces colis ont été apportés au domicile des bénéficiaires par les conseillers municipaux,



dans le strict respect des règles sanitaires.

Nous espérons que ce n'est que partie remise, et que le Noël 2021 nous verra de nouveau réunis pour passer un agréable moment tous ensemble.

Cérémonies

L'année 2020 aura été marquée par des cérémonies en comité restreint afin de répondre aux directives gouvernementales liées à la crise sanitaire actuelle.



le 8 mai

Les élèves de CM1/CM2 de Mme Aline Jullien ont tenu à participer malgré tout à la cérémonie du 11 novembre en



le 14 juillet

enregistrant la lecture de différents poèmes. La diffusion de cet enregistrement a été appréciée de tous. Nous les remercions sincèrement pour cette belle initiative.



le 11 novembre



Site Internet

Un nouveau site Internet vient de voir le jour pour notre commune grâce au travail de membres du nouveau Conseil municipal. Il est actuellement en cours de construction.

Son adresse : www.merlines19.fr



BIENVENUE SUR LE SITE DE LA MAIRIE DE MERLINES

Décorations Noël

La municipalité remercie les résidents de l'EPHAD Le Chavanon et Mme Anne marie GIRAUD Responsable Animation pour les jolies décorations (Sapins, paquets cadeaux).



Arrivée de la fibre optique sur la commune

Techniquement la fibre optique est installée progressivement par « plaque » et par « prise » (branchement avec abonnement individuel). A partir du 18 janvier 2021 une plaque avec 136 branchements individuels va desservir le nord de la commune : les bordures de la 1089 et toutes les rues du côté droit de l'ancienne nationale en direction d'Ussel. Un courrier avec les logos de Haute Corrèze Communauté de la Région et le tampon de la Mairie de Merlines sera distribué à chaque adresse concernée. Ce courrier fournit toutes les informations sur l'éligibilité et le mode d'abonnement à la fibre. Pour le reste de la commune il faudra attendre les environs du 15 mars.



Etat civil 2020

Ils nous ont quittés cette année



Les nouveaux nés de l'année :

Jules MURAT

Paulin Aurel MARTRES

Loën Daniel Patrice FAURE



**CÉLINE LAURICHESSE ET ALI
AZLOUK SE SONT DIT : OUI**

Ernest BASCOULERGUE

Alain QUINTANEL

Nicole PONTES

Jacqueline PICHON veuve DAUBISSE

Jeanne BARTHELEMY épouse DUPAS

Albert CHABROT

Marie ROLLO veuve LEPEITRE

Annie GOURGEONNET épouse FAURE

Suzanne REGAUDIE veuve BRILLAUD

Simone SALLES veuve MONLOUIS

Giacomo ANDREOLETTI

Alonso GIL

Janine DESLANDE épouse MARTON

Eric SALA

Eveline LAFONT

Patrick FIANCETTE

René DUPAS

Lucette LEYMARIE



SAMU ET MEDECIN DE GARDE	15
POMPIERS	18
GENDARMERIE EYGURANDE	05 55 94 30 05
MAIRIE	05 55 94 32 20
SERVICE SOCIAL	05 19 07 83 30
BIBLIOTHEQUE	05 55 94 32 78
MAISON DU DEPARTEMENT	05 19 07 81 72
INSTANCE DE COORDINATION	05 55 94 53 88
ADMR	05 55 94 28 91
EHPAD MERLINES	05 55 94 35 73
EHPAD EYGURANDE	05 55 94 35 01
COM.COM EYGURANDE	05 55 94 37 86
Si fuite d'eau appel même le week-end	06 84 18 13 37
HAUTE-CORREZE COMMUNAUTE USSEL	05 55 95 35 38
HOPITAL d'USSEL	05 55 96 40 00
INFIRMIERE C. ROUCHE	05 55 94 41 61
INFIRMIERES SC M ANTROP CHANUT	05 55 46 10 63
PHARMACIE MERLINES	05 55 94 35 95
PHARMACIE EYGURANDE	05 55 94 34 66
DOCTEUR BEGON EYGURANDE	05 55 94 30 29



MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE MERLINES PAYS D'EYGURANDE

Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec les professionnels de santé exerçant à la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Merlines :

vous devez téléphoner aux numéros suivants :



DOCTEUR LEMAIRE	05 55 94 61 70
INFIRMIERE C. MILLET	06 78 50 58 69
INFIRMIER N. MENAGE	06 22 28 47 00
OSTEOPATHE P. HERBIN	06 25 54 51 68
KINESITHEAPEUTE C. OANCEA	06 48 37 19 49
KINESITHEAPEUTE I. PINZARU	07 83 58 20 69
PEDICURE PODOLOGUE E. LOURDIN	04 73 65 20 17
SOPHROLOGUE A. BARRIER	06 62 14 94 39
REFLEXOLOGUE A. PEQUEUX	06 64 88 84 23
HYPNOTHEAPEUTE K. RISSLER	06 64 88 84 23
INFIRMIERE ASALEE S. JOUVE	06 88 70 64 75
CONSULTATIONS ADDICTOLOGUE	07 78 04 02 85

Centre de vaccination

N° de téléphone : **05 55 08 75 20**

Un centre de vaccination est installé dans les locaux de l'hôpital d'USSEL

Pour le moment ce centre est réservé aux personnes de plus de 75 ans.

Il y a beaucoup de demandes ! Veuillez laisser vos coordonnées, le service vous rappellera.

N
U
M
E
R
O
S
U
T
I
L
E
S



Collège année 74 / 75

